



Bundesamt für Landwirtschaft
Office fédéral de l'agriculture
Ufficio federale dell'agricoltura
Uffizi federal d'agricultura

3003 Bern le 22 février 1999
Mattenhofstrasse 5
Tel. 031 322 25 11
Fax (41) 031 322 26 34
Tel. 031 322 26 63
Ihr Zeichen
V. référence
V. riferimento
Voss segn
Ihre Nachricht vom
V. communication du
V. comunicazione del
V. comunicaziun dals
Unser Zeichen
N. référence
N. riferimento
Noss segn

Aux services cantonaux chargés
des améliorations foncières et
des constructions rurales

CIRCULAIRE 3/99

Guide 1998 «Les améliorations foncières en harmonie avec la nature et le paysage»

Madame, Monsieur,

Le guide susmentionné a été rédigé par un consortium de bureaux d'ingénieurs et d'écologie, sous la responsabilité du groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres de la SIA, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et un groupe de travail interdisciplinaire.

Contrairement au guide de 1983 «Protection de la nature et du paysage lors d'améliorations foncières», il s'agit de relever les points communs et non pas de faire ressortir les conflits. C'est pourquoi l'on a attaché beaucoup d'importance au choix de bons exemples dans les diverses régions du pays. Ces exemples devraient inciter les auteurs de projets à favoriser l'approche interdisciplinaire et à chercher un solide consensus pour les mesures à prendre.

Le chapitre B des aides de travail (p. 62) informe sur la base légale. Au moment de l'impression du guide, les ordonnances d'exécution de la nouvelle loi sur l'agriculture étaient encore en cours d'élaboration. C'est pourquoi le guide indique leur titre, mais pas la date de l'entrée en vigueur ni le numéro du Recueil systématique. En ce qui concerne la protection de la nature et du paysage, on ne mentionne que les inventaires qui sont en vigueur. Ceux qui étaient en cours d'élaboration n'y figure pas, mais ils doivent être pris en compte conformément à l'art. 3 LPN (p.ex. inventaire des voies de communication historiques de la Suisse, IVS).



Suite à la présentation du guide à Fribourg, le 24 septembre 1998, à de nombreux participants venus de tout le pays, les associations professionnelles prévoient d'organiser des manifestations régionales en vue de sa mise en oeuvre. La première de ces manifestations aura lieu à Yverdon, d'autres suivront en Suisse alémanique. Coordinateur: André Eisenring, Les Noyers, 1375 Penthéraz, tél. 021 / 88164 62, fax 021 / 316 64 58, courrier électronique andre.eisenring@SAF.vd.ch . Le groupe de relations publiques mensuration-génie rural Suisse soutient les organisateurs dans leurs contacts avec la presse (interlocuteur: Th. Glatthard, Museggstrasse 31, 6004 Lucerne, tél./fax 041 / 410 22, 67, courrier électronique thomas.glatthard@swissonline.ch . Votre contribution à la propagation du guide serait la bienvenue.

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir, en annexe, un exemplaire du guide «Les améliorations foncières en harmonie avec la nature et le paysage», en espérant que vous le ferez appliquer avec succès dans vos projets.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

OFFICE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE
Division Améliorations structurelles

F. Helbling. chef de division

Copies: GRG-SIA, SSMAF, OFEFP

Annexe: Guide 1998 «Les améliorations foncières en harmonie avec la nature et le paysage»